



Communiqué

Le deuxième **Forum national des lieux intermédiaires et indépendants** a réuni à Lyon, les 12 et 13 mai derniers, les représentants de plus d'une centaine de lieux et de réseaux du territoire national à l'initiative de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLI), créée à l'occasion de leur 1^{er} forum en 2014 à Mantes-la-Jolie.

Sous le signe des Communs – et avec la présence active de représentants de collectivités territoriales et de l'Etat – les acteurs du forum ont débattu des pratiques collectives et coopératives initiées dans leurs lieux et des enjeux artistiques, culturels, sociaux et démocratiques qui les traversent.

Ces deux jours d'interconnaissance, de questionnements et de partage des enjeux politiques d'actualité, ont témoigné de la vitalité des projets portés par les lieux intermédiaires et indépendants à l'échelle nationale et de leur volonté de les penser collectivement.

Les participants réaffirment à l'occasion de leur second forum national la nécessité d'œuvrer à travers la CNLI, à la consolidation et à la reconnaissance de la place de leurs initiatives dans le développement des politiques culturelles aux différents niveaux de collectivités publiques.

Ils réaffirment leur volonté de poursuivre la constitution de réseaux à l'échelle régionale notamment, en s'appuyant sur la charte de la CNLI exposant les valeurs et fondamentaux communs aux lieux intermédiaires et indépendants.

Ils confirment la CNLI dans son rôle de représentation et saluent son action dans la prise en compte des lieux intermédiaires et indépendants dans un ensemble de lois et de politiques publiques (loi NOTRe, projet de loi LCAP, Assises de la Jeune Création, etc.) tout autant que dans l'évolution positive de l'état d'esprit de nombreuses collectivités territoriales à leur endroit.

La Coordination Nationale prend acte de l'avancée que représente la prise en considération des lieux intermédiaires et indépendants par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui se concrétise notamment par la création d'une ligne budgétaire dédiée dans la loi de finances 2016. Elle y voit le signe d'une première reconnaissance des actions d'intérêt général dont ils sont porteurs, réaffirmée à l'occasion du forum par Bertrand Munin, représentant de la DGCA.

La CNLI constate cependant le caractère symbolique du budget dédié – sans commune mesure avec l'influence artistique et culturelle des lieux intermédiaires et indépendants sur le territoire national – tout autant que l'opacité avec laquelle œuvre le Ministère de la Culture dans la mise en place de cette mesure nouvelle.

Elle réaffirme sa volonté de voir mise en place une politique publique de soutien aux lieux intermédiaires et indépendants qui soit ambitieuse, transparente et définie en concertation avec les acteurs. C'est dans cette perspective que la CNLI prendra part au groupe de travail mis en place par la DGCA en vue de la définition d'un cadre d'intervention du Ministère de la Culture et de la Communication auprès des lieux intermédiaires et indépendants.

Enfin, soucieux d'inscrire leur action dans une logique transversale et une dynamique de convergence, les participants au deuxième forum national confirment l'inscription de la CNLI dans une dynamique de recherche de synergies avec les mouvements issus de la société civile qui défendent les valeurs de solidarité, de partage et d'émancipation citoyenne, qui sont notamment exposées dans la charte. Ils affirment à cet égard le complet soutien de la CNLI aux mouvements Nuit Debout.